

<https://ricochets.cc/refere-Liberte-Une-Victoire-pour-la-liberte-d-expression.html>



Référé Liberté. Une Victoire pour la liberté d'expression à Lyon

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 23 juin 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Plaidoeries passionnantes des 3 avocats respectivement et par ordre d'intervention celui de Salah Hammouri, puis d'Amnesty International, et en dernier celui (Gilles Devère) du Collectif 69 et Solidaire, portant aussi bien sur le fonds(liberté d'expression, risque de troubles à l'ordre public) que sur la forme (article 9 du règlement de la Bourse du Travail).

L'avocat de la Mairie et le porte parole de la Préfecture ont essentiellement argumenté sur le contenu de l'article 9 et sur le risque de troubles à l'ordre public.

La juge a posé quelques questions pertinentes.

Une quinzaine de personnes du Collectif à assister à l'audience et à peu près autant de sionistes. A la sortie, 2 ou 3 de ces derniers se sont énervés mais pas de réponse à leurs provocations malgré l'envie bien compréhensible de leur claquer le bec !

La conférence aura donc lieu malgré et contre les lobbies sionistes .

Palestine vivra, Palestine vaincra !

► Plus d'infos sur <https://rebellyon.info/Salah-Hamouri-avocat-franco-palestinien-25019>